

UN 17217



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE

GENERALE



Distr.  
GENERALE

A/35/482  
24 septembre 1980  
FRANCAIS  
ORIGINAL : RUSSE

---

Trente-cinquième session  
Point 48 de l'ordre du jour

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

Lettre datée du 23 septembre 1980, adressée au Secrétaire général par  
le Ministre des affaires étrangères de l'Union des Républiques  
socialistes soviétiques

D'ordre du Gouvernement soviétique, j'ai l'honneur de vous adresser le texte du Mémoire de l'Union soviétique intitulé "Pour la paix et le désarmement, pour des garanties de la sécurité internationale".

Compte tenu de la place importante que les problèmes du désarmement et du renforcement de la sécurité internationale occupent à l'ordre du jour de la trente-cinquième session de l'Assemblée générale, je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer aux délégations des Etats membres de l'Organisation des Nations Unies le texte du Mémoire comme document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 2 (Débat général) et du point 48 (Désarmement général et complet).

Le Ministre des affaires étrangères de l'URSS,

(Signé) A. GROMYKO

ANNEXE

POUR LA PAIX ET LE DESARMEMENT, POUR DES GARANTIES DE LA  
SECURITE INTERNATIONALE

Mémoire de l'Union soviétique

Les États et les peuples du monde se trouvent aujourd'hui devant une situation internationale qui s'est de nouveau détériorée.

La détente, qui avait été la tendance principale dans l'évolution des relations internationales au cours des années 1970, fait l'objet d'attaques de la part de certaines forces influentes, ce qui a pour résultat d'aggraver la situation dans le monde. La course aux armements prend des proportions de plus en plus grandes. Dans certains domaines, elle approche des limites au-delà desquelles il ne sera plus possible de l'endiguer d'une manière efficace grâce à des accords fondés sur un contrôle réciproque. Certains États cherchent de plus en plus ouvertement à s'assurer la suprématie militaire et à détruire l'équilibre militaire des forces qui s'était créé dans le monde.

Les négociations sur différents aspects de la limitation et de la cessation de la course aux armements qui, au cours des années 1970, s'étaient intensifiées et avaient abouti à certains résultats, ont été freinées ces derniers temps et, en ce qui concerne un certain nombre de questions importantes, interrompues par les États-Unis d'Amérique.

Dans ces conditions, l'Union soviétique estime nécessaire d'appeler l'attention des États Membres de l'Organisation des Nations Unies et de tous les peuples du monde sur la situation qui s'est créée dans les principaux domaines de la lutte pour la paix universelle, pour la cessation de la course aux armements et le désarmement et pour des garanties solides de la sécurité internationale, ainsi que de rappeler les propositions qu'elle avait avancées, avec les autres pays socialistes, pour que cette lutte historique soit couronnée de succès.

L'Union soviétique ne voit qu'un seul moyen d'empêcher le retour à la "guerre froide" et d'établir des relations normales et équilibrées entre États, à savoir faire constamment progresser la détente internationale.

La détente, c'est vouloir régler les divergences et les différends non pas par la force, les menaces ou le cliquetis des armes, mais par des moyens pacifiques. La détente, c'est avoir confiance et savoir tenir compte des intérêts légitimes d'autrui.

Suivre la voie de la détente, c'est chercher à éliminer la menace de guerre mondiale, c'est s'engager dans la voie du désarmement et du renforcement de la sécurité internationale, c'est chercher à créer les conditions de paix les plus propices à la solution des problèmes sociaux et économiques qui se posent à l'humanité.

Dans le contexte actuel, il n'existe aucune alternative raisonnable à la politique de détente internationale. La seule question est de savoir si le monde choisira de renoncer à l'emploi de la force pour s'engager dans la voie du désarmement et d'une coopération équitable et mutuellement avantageuse ou s'il sera précipité dans les abîmes d'une course aux armements effrénée et dans l'escalade des conflits armés, ce qui risque d'avoir les conséquences les plus graves pour l'humanité.

L'Union soviétique estime important de travailler au règlement des conflits régionaux existants et, en même temps, de chercher à prendre des mesures visant à prévenir et à empêcher de nouveaux conflits de même nature.

L'Union soviétique est persuadée qu'il est possible, grâce aux efforts communs des forces éprises de paix, d'empêcher que la situation internationale ne continue de se détériorer, ainsi que de défendre et de raffermir la détente en l'étendant à toutes les régions du monde. L'Union soviétique est prête, comme par le passé, à apporter sa contribution, qui est importante, à cette noble lutte pour le renforcement de la paix et de la sécurité des peuples.

La politique de paix que poursuit activement et constamment l'Union soviétique dans les affaires internationales a été réaffirmée par L. I. Brejnev, Secrétaire général du Comité central du parti communiste de l'Union soviétique, Président du Présidium du Soviet Suprême de l'URSS qui a déclaré ce qui suit : "Nous continuerons à ne pas ménager nos efforts pour préserver la détente et tout le bilan positif des années 1970, pour engager le monde dans la voie du désarmement, pour appuyer le droit des peuples à un développement libre et indépendant, pour maintenir et consolider la paix".

#### Cessation de la course aux armements nucléaires et non-recours à la force dans les relations internationales

1. Dès 1946, l'Union soviétique a proposé de conclure une convention internationale sur l'interdiction permanente de fabriquer et d'utiliser des armes nucléaires afin que les grandes découvertes scientifiques dans le domaine de la fission du noyau atomique soient utilisées exclusivement pour promouvoir le bien-être des peuples du monde et élever leur niveau de vie et pour développer la culture et la science pour le bien de l'humanité.

A une époque où cette tâche de portée historique était relativement plus facile, l'Union soviétique a proposé que toutes les parties à une telle convention prennent l'engagement solennel de ne pas employer, dans quelque circonstance que ce soit, l'arme nucléaire, d'en interdire la fabrication et le stockage et de détruire dans les trois mois tous les stocks d'armes nucléaires complètement ou à demi montées. Elle a aussi proposé de considérer la violation de cet engagement comme un crime international très grave contre l'humanité.

Mais, face à ces propositions qu'inspirait à l'Union soviétique son intérêt pour le sort de l'humanité, les autres puissances directement concernées ont adopté une position nettement négative et décidé d'accélérer la course aux armements, croyant naïvement qu'elles réussiraient à conserver le monopole de la production de ce type d'armements.

Le problème de l'interdiction et de la destruction des armes nucléaires est devenu de ce fait beaucoup plus difficile à résoudre. Cela ne signifie pas cependant qu'il soit insoluble. Les armes nucléaires ont été créées par les hommes. Ceux-ci peuvent donc et doivent donc les mettre hors la loi et en fin de compte les détruire.

2. En 1978, l'Union soviétique et les autres Etats parties au Pacte de Varsovie ont de nouveau présenté une proposition sur la cessation de la fabrication de tous les types d'armes nucléaires et sur la réduction progressive de leurs stocks jusqu'à l'élimination totale de ceux-ci. A sa session extraordinaire consacrée au désarmement, puis aux sessions ordinaires de 1978 et de 1979, l'Assemblée générale s'est prononcée en faveur de cette proposition. Le Comité du désarmement a été saisi de suggestions concrètes des pays socialistes concernant l'ouverture de négociations sur la question et la procédure à suivre. Tout nouvel atterroissement est inadmissible. Et ceux qui s'opposent à un examen pratique du problème du désarmement nucléaire portent l'entière responsabilité des conséquences que cela pourra avoir.

3. Si elle est en faveur de mesures fondamentales de désarmement nucléaire, l'Union soviétique n'a pas pour autant une attitude intransigeante et n'est pas pour le "tout ou rien". Elle a indiqué à plusieurs reprises qu'elle était disposée à accepter des mesures partielles susceptibles de limiter la course aux armements nucléaires et d'éliminer l'un après l'autre les moyens qui contribuent à l'entretenir.

Ces déclarations de l'Union soviétique sont étayées par des actes. Sur l'initiative de l'URSS et avec sa participation active, d'importants instruments internationaux ont été conclus : Interdiction des essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (1963), non-prolifération des armes nucléaires (1968), interdiction de placer des armes nucléaires ou tout autre type d'armes de destruction massive sur une orbite circum-terrestre et d'installer de telles armes sur des corps célestes (1967) ou sur le fond des mers et des océans (1971).

L'importance de ces instruments tient dans les obligations strictes et précises qu'ils contiennent et au fait que, pris ensemble, ils constituent la base de tout progrès dans la voie de la limitation et de la cessation de la course aux armements nucléaires.

4. L'Union soviétique et les autres pays socialistes ont formulé, au cours des dernières années, tout un ensemble de propositions concrètes qui ont toutes été, dans les années 1970, le point de départ de négociations entre les Etats intéressés.

Parmi ces propositions, une place importante revient à celle concernant l'interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires. La conclusion d'un traité à cet effet signifierait qu'aucun Etat ne pourrait plus procéder à des essais d'armes nucléaires et qu'il serait donc impossible de perfectionner quelque type d'armes nucléaires que ce soit ou d'en mettre au point de nouveaux.

Vers 1975, on a enregistré un certain progrès dans la voie d'une solution de ce problème. Des négociations tripartites ont été ouvertes entre l'URSS, les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Dès le départ, l'Union soviétique a cherché à en assurer le succès et elle a beaucoup fait pour accéder aux demandes de ses partenaires. Elle a notamment accepté qu'un moratoire sur les explosions nucléaires à des fins pacifiques soit proclamé et que le traité entre en vigueur même au cas où trois seulement (l'URSS, les Etats-Unis et le Royaume-Uni) des cinq puissances nucléaires y adhèreraient dans un premier temps.

Toutefois, aujourd'hui, les Etats-Unis et le Royaume-Uni cherchent manifestement à faire traîner les négociations n'hésitant pas à l'occasion à revenir sur leurs propres propositions.

Si les négociations continuent à être bloquées, cela conduira inévitablement à la mise au point et à la fabrication accélérées de nouveaux types, plus meurtriers encore, de telles armes. Ceux qui font traîner les négociations en porteront l'entière responsabilité.

5. L'Union soviétique a toujours soutenu qu'il fallait que l'élaboration et la mise en oeuvre des mesures de limitation des armements et de désarmement dans le domaine nucléaire soient indissolublement liées au renforcement des garanties politiques et de droit international de la sécurité des Etats et du maintien de la paix. De telles mesures auraient pour effet de dissiper l'atmosphère de suspicion qui existe dans les relations entre Etats et d'assainir le climat international général, et contribueraient aux efforts visant à arrêter la course aux armements.

Pour y parvenir, il faut que le non-recours à la force devienne une loi de la vie internationale. Sur l'initiative de l'URSS, l'Assemblée générale a adopté, en 1972, une Déclaration solennelle des Etats membres de l'Organisation sur le non-recours à la force dans les relations internationales en le liant indissolublement à l'interdiction permanente de l'emploi des armes nucléaires. L'adoption par l'ONU, en 1974, de la définition de l'agression, qui est universellement reconnue, et à laquelle l'URSS a travaillé pendant près d'un demi-siècle, constitue un des fondements du droit international qui permet de mettre un terme à ce qui est un des crimes les plus graves contre l'humanité.

Il s'agissait là de mesures importantes mais incomplètes, comme les événements l'ont démontré par la suite. Aussi l'Union soviétique a-t-elle proposé en 1976 d'élaborer et de conclure un traité mondial sur le non-recours à la force dans les relations internationales et a-t-elle soumis à l'Organisation des Nations Unies pour examen un projet de traité en ce sens. L'Assemblée générale a appuyé cette proposition et un organe spécial a été créé en vue d'élaborer un projet de traité mondial.

Malheureusement, les travaux dans ce sens n'avancent pas depuis déjà plusieurs années. Ceux qui ne veulent pas renoncer au recours à la force et au diktat dans les relations avec les Etats indépendants entravent l'élaboration du traité sur le non-recours à la force dans les relations internationales.

/...

6. On fait également obstacle à l'application pratique d'autres décisions de l'Organisation des Nations Unies qui ont été adoptées sur l'initiative de l'Union soviétique et qui visent à renforcer la paix et la sécurité internationales. Ainsi, dès 1947, l'Assemblée générale a adopté une résolution sur l'interdiction de la propagande de guerre, sous quelque forme que ce soit. Or, on constate encore dans beaucoup de pays l'existence d'une propagande effrénée qui encourage l'agression, le chauvinisme et l'expansion.

En dépit de la Déclaration sur l'inadmissibilité de l'intervention dans les affaires intérieures des Etats et sur la protection de leur indépendance et de leur souveraineté, adoptée par l'Assemblée générale en 1965, le monde entier assiste encore aujourd'hui comme hier, à des actes d'ingérence grossière dans les affaires intérieures des autres pays allant jusqu'à l'intervention armée.

L'Union soviétique a toujours été et sera toujours du côté des peuples victimes de l'agression et de l'ingérence dans les affaires intérieures des Etats, et elle est prête à apporter sa contribution constructive à la Déclaration sur l'inadmissibilité de l'intervention et de l'ingérence des Etats dans les affaires intérieures des autres Etats, qui est en cours d'élaboration sur l'initiative des pays non alignés.

7. Les pays qui portent la responsabilité de l'aggravation de la situation internationale et de la course aux armements, contreviennent à la mise en oeuvre d'instruments internationaux adoptés sur l'initiative de l'URSS, aussi importants que la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale (1970) et la Déclaration sur l'affermissement et la consolidation de la détente internationale (1977), qui fixent les orientations principales que les Etats doivent suivre dans leurs efforts visant à endiguer la menace militaire et à assurer une paix durable.

Pour résoudre ce problème, il importe d'appliquer le principe de l'inadmissibilité de la politique d'hégémonie dans les relations internationales qui a été proclamé en 1979 par l'Assemblée générale, sur l'initiative de l'Union soviétique.

Les décisions susmentionnées de l'Organisation des Nations Unies, qui visent à raffermir les fondements de la paix et de la sécurité universelles, ne doivent pas rester une page de l'histoire; elles sont appelées à servir de guide aux Etats et à être appliquées dans la pratique des relations internationales. En ce qui concerne l'Union soviétique, la lutte qu'elle mène pour renforcer les garanties politiques et juridiques de la paix et pour assurer la sécurité internationale ne poursuit qu'un seul objectif, celui d'instaurer une paix durable.

### Limitation et réduction des armes stratégiques

8. Pour réduire la menace d'une guerre nucléaire, il est impératif de mettre fin à tout nouveau renforcement des arsenaux nucléaires stratégiques des Etats et d'apporter de strictes limitations - quantitatives et qualitatives - aux systèmes stratégiques d'armes nucléaires. C'est pourquoi, depuis de nombreuses années, l'Union soviétique s'emploie sans répit à conclure avec les Etats-Unis des accords effectifs de limitation des armes stratégiques.

Les premiers accords de ce genre, conclus entre l'URSS et les Etats-Unis en 1972, à savoir le Traité sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles et l'Accord intérimaire relatif à certaines mesures concernant la limitation des armes stratégiques offensives (SALT-I), ont suscité dans le monde entier l'espoir qu'on réussirait à arrêter la course aux armements stratégiques et à en inverser le cours.

Le Traité sur la limitation des armes stratégiques offensives (SALT-II) entre l'URSS et les Etats-Unis, signé au niveau le plus élevé à Vienne, le 18 juin 1979, devait marquer un nouveau progrès en ce sens. Les peuples du monde entier s'attendaient à ce qu'aussitôt après son entrée en vigueur, s'ouvrent des négociations sur de nouvelles limitations et réductions des armes stratégiques. Cependant, le Traité SALT-II n'est toujours pas entré en vigueur. Nul n'ignore qui porte la responsabilité d'une situation où le processus de limitation des armes stratégiques s'est trouvé mis en question, au moment même où s'ouvriraient des perspectives de progrès dans ce domaine qui est d'une importance cruciale pour la paix et la sécurité.

Pour ce qui est de l'Union soviétique, elle est toujours prête à prendre part au processus de limitation et de réduction des armes stratégiques dans le strict respect des principes d'égalité et de sécurité équivalente. Elle est disposée à ratifier le Traité SALT-II et à en mettre en oeuvre toutes les dispositions, si les Etats-Unis en font autant. Elle réaffirme également sa volonté de participer, une fois le Traité SALT-II ratifié, à des négociations concernant de nouvelles limitations et réductions des armes stratégiques.

Dans le même temps, il faut voir clairement qu'un coup très grave serait porté à la paix et aux efforts visant à prévenir la guerre nucléaire, si le Traité SALT-II ne devait pas entrer en vigueur et la responsabilité en apparaîtrait tout aussi clairement.

### Prévention du déclenchement d'une attaque par surprise ou par accident

9. L'Union soviétique a soulevé à maintes reprises et avec insistance la question de la nécessité d'élaborer des mesures visant à prévenir l'éventualité du déclenchement d'une attaque par surprise. Dans le contexte actuel qui se caractérise par une course aux armements à la fois quantitative et qualitative, cette question prend une importance accrue et demande qu'on lui apporte d'urgence une solution.

/...

Le problème de la prévention de l'utilisation par erreur ou par accident d'armes nucléaires - et l'Union soviétique a à plusieurs reprises insisté sur son importance - garde également toute son acuité. Les cas récents et répétés de fausse alerte nucléaire aux Etats-Unis ne peuvent laisser personne indifférent.

L'Union soviétique est prête à discuter sérieusement de ces problèmes sur une base multilatérale et bilatérale; elle est prête à coopérer à toute mesure visant à prévenir la guerre nucléaire.

Renforcement du régime de non-prolifération des armes nucléaires

10. C'est, dans une large mesure, des efforts déployés en vue de prévenir la prolifération des armes nucléaires qu'il dépend d'écarter la menace d'une guerre nucléaire. L'Union soviétique s'est toujours opposée à la prolifération des armes nucléaires.

Nul ne peut avoir de doute sur les dangers graves que ferait notamment peser sur la paix l'acquisition d'armes nucléaires par des pays situés dans des régions où le risque de guerre est élevé, ainsi que par d'autres Etats qui cherchent à en disposer à des fins d'agression. Les résultats de la deuxième conférence chargée d'examiner l'application du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui vient de clore ses travaux, montrent que cette inquiétude est partagée par la plupart des Etats qui se sont prononcés en faveur de nouvelles mesures visant à renforcer le Traité et à en augmenter l'efficacité. Il devient de plus en plus clair qu'il est nécessaire d'interdire que les transferts d'équipement, de matériaux et de technologie nucléaires à des fins pacifiques puissent être utilisés pour disséminer les armes nucléaires. Aucune exception n'est ici admissible.

11. Désireuse de contribuer au renforcement du régime de non-prolifération des armes nucléaires, et, par là, à l'affaiblissement de la menace de guerre nucléaire, l'Union soviétique a déclaré en 1978 qu'elle n'emploierait jamais l'arme nucléaire contre les Etats qui renoncent à en fabriquer et à en acquérir et qui n'en ont pas sur leur territoire. L'URSS a proposé de conclure sur cette base une convention internationale sur le renforcement des garanties de la sécurité des pays non dotés d'armes nucléaires. Les Etats socialistes signataires du Pacte de Varsovie ont suggéré dans la Déclaration de Varsovie du 15 mai 1980 de régler cette question à l'échelle européenne.

L'Union soviétique a également proposé de conclure un accord sur la non-implantation d'armes nucléaires sur le territoire des Etats où il n'y en a pas à l'heure actuelle. Un tel accord des puissances nucléaires qu'elles s'engagent, en termes simples et nets, à ne pas implanter d'armes nucléaires sur le territoire des pays où il n'y en a pas à présent, que ces pays soient ou non liés par des alliances à un Etat nucléaire.

Les initiatives de l'Union soviétique visant à renforcer les garanties de la sécurité des pays non dotés d'armes nucléaires ont trouvé un large appui à l'Organisation des Nations Unies et auprès de l'opinion mondiale. Le Comité

/...



du désarmement en poursuit depuis deux ans déjà l'examen en vue d'aboutir à des accords concrets; cependant, du fait de l'attitude négative adoptée par d'autres puissances nucléaires et par certains de leurs alliés, la discussion ne progresse que très lentement, pour ne pas dire plus. L'Union soviétique estime nécessaire d'appeler sur cette situation l'attention de tous les Etats Membres.

12. Dans de nombreuses régions du monde, notamment en Afrique, au Proche-Orient, en Europe du Nord, on fait des propositions en vue de créer des zones dénucléarisées. Le désir des Etats de ces régions d'épargner ainsi à leurs peuples le danger de se trouver mêlés à un conflit nucléaire mérite tout le soutien possible. C'est précisément l'attitude adoptée par l'Union soviétique. C'est pourquoi elle a signé et ratifié le deuxième Protocole additionnel au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine.

#### Interdiction des autres moyens de destruction massive

13. Toute dangereuse que soit l'arme nucléaire, elle n'est pas le seul moyen de destruction massive que l'on trouve dans les arsenaux. D'ores et déjà, il existe d'autres types d'armes de destruction massive, et d'autres armes encore plus monstrueuses peuvent être mises au point. Le fait que l'on utilise les réalisations scientifiques et techniques pour créer de nouveaux instruments de mort fait courir à l'humanité les plus grands dangers.

L'Union soviétique, les autres pays socialistes et tous les pays pacifiques s'emploient, depuis longtemps déjà, à mettre l'humanité à l'abri de ces menaces. Or, jusqu'ici, on n'a enregistré dans ce domaine qu'un seul succès tangible : en 1972, les armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines ont été interdites, résultat, certes substantiel, mais qui n'englobe qu'un seul type d'armes de destruction massive.

Entre-temps, certains pays continuent activement à mettre au point de nouveaux raffinements de l'arme chimique, arme qui, pendant la première guerre mondiale, a tué des milliers d'êtres humains ou en a fait des invalides permanents.

Au début des années 1970 déjà, l'Union soviétique, en coopération étroite avec de nombreux autres pays, a proposé de conclure une convention internationale sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes chimiques et sur leur destruction. Les négociations sur cette question durent depuis de longues années, sans aboutir au moindre accord et le danger ne cesse de croître. Des mesures énergiques s'imposent pour mener à bien cette entreprise importante.

14. L'Union soviétique a toujours défendu le point de vue qu'il faut exclure toute possibilité d'ajouter aux arsenaux des Etats de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive. Elle propose de conclure à cet effet un accord international approprié.

La solution de cette question importante ne progresse pas du fait de la position négative de certains Etats qui voudraient manifestement se réserver la possibilité de mettre au point des moyens d'extermination tout à fait nouveaux,

espérant évidemment modifier en leur faveur l'équilibre stratégique des forces. Il est évident que ces calculs sont aussi aventureux que stériles.

Plus vite on mettra fin à toute mise au point de nouveaux moyens de destruction massive, plus grande sera la confiance des peuples en leur avenir.

15. Tout en préconisant l'interdiction globale de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive, l'Union soviétique est prête à négocier séparément l'interdiction de certains d'entre eux et, en premier lieu, de l'arme à neutrons, qui menace de plus en plus de faire son apparition dans les arsenaux des Etats.

L'URSS, de concert avec les autres pays socialistes, a présenté un projet de convention internationale sur l'interdiction de la fabrication, du stockage, du déploiement et de l'emploi de l'arme à neutrons, mais d'autres pays, qui ont la capacité de la mettre au point, refusent d'en négocier l'interdiction.

La partie soviétique a déclaré en son temps que l'Union soviétique ne produirait pas d'arme à neutrons si les Etats-Unis y renonçaient aussi de leur côté. La position de l'URSS demeure inchangée en ce qui concerne l'apparition éventuelle de l'arme à neutrons dans l'arsenal d'un autre Etat, quel qu'il soit. L'URSS continue pourtant à penser que la meilleure solution serait d'interdire l'arme à neutrons par un traité conclu à l'échelle internationale.

16. Le Comité du désarmement poursuit l'élaboration d'un traité visant à interdire un autre type d'armes de destruction massive, à savoir l'arme radiologique, qui affecte les organismes vivants par le rayonnement provoqué par une fission non-explosive d'une substance radioactive. L'URSS ne voit aucun obstacle qui pourrait empêcher la conclusion de ces travaux dans l'avenir le plus proche.

#### Réduction des forces armées et des armes classiques

17. Peu après la fin de la deuxième guerre mondiale, en 1948, l'Union soviétique a présenté à l'Organisation des Nations Unies une proposition demandant, en plus de l'interdiction des armes nucléaires, qu'en l'espace d'un an les Etats membres permanents du Conseil de sécurité réduisent sensiblement les effectifs de leurs forces armées terrestres, navales et aériennes. Par la suite, l'URSS et les autres Etats membres du Pacte de Varsovie ont présenté de nouvelles propositions concrètes sur les questions relatives à la réduction des forces armées et des armes classiques des Etats, principalement des grandes puissances.

Aux divers stades des négociations sur le désarmement, cette question a été examinée sous ses divers aspects, et aujourd'hui il n'en est pas un seul qui ne puisse faire l'objet d'un accord, sous réserve que tous les Etats manifestent la même volonté politique que l'Union soviétique.

Toutefois, le règlement de cette question ne progresse pas. Certaines grandes puissances rejettent l'idée même d'engager des négociations sérieuses à ce sujet. C'est pourquoi l'Union soviétique estime nécessaire de réaffirmer que les propositions qu'elle a formulées il y a deux ans restent toujours valables; elles

portaient sur les points suivants : cessation de la fabrication de nouveaux types d'armes classiques de destruction massive, et accord sur la renonciation des Etats membres permanents du Conseil de sécurité et des pays ayant conclu avec eux des accords militaires, à augmenter les effectifs de leurs forces armées et à accroître leurs arsenaux classiques.

18. Il y a un certain temps, des efforts ont été entrepris en vue de parvenir à un arrangement sur la limitation des ventes et des livraisons d'armes classiques qui atteignent aujourd'hui le chiffre de plusieurs milliards et ont pour effet de saturer les régions en crise de moyens de guerre dangereux. Au cours des conversations soviéto-américaines de 1978, sur la question, on a commencé à définir les critères d'ordre politique, juridique, militaire et technique, permettant de déterminer si des livraisons d'armes sont admissibles ou non. Il semblait possible de parvenir à un accord. Toutefois, les pourparlers ont été suspendus par la partie américaine qui, par la suite, s'est toujours opposée à leur reprise. Parallèlement, le volume des exportations d'armes américaines a monté en flèche. Tout cela est en contradiction flagrante avec les intérêts de la paix.

19. On espère achever cet automne les travaux de la Conférence des Nations Unies sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination. L'Union soviétique a contribué aux stades antérieurs, à faire progresser l'examen de cette question à l'échelle internationale. Elle contribuera au succès de ces négociations.

Cessation de la course aux armements et désarmement  
au niveau régional

20. Pour écarter la menace d'une guerre, il convient de prendre des mesures radicales dans le domaine du désarmement à l'échelle mondiale. On peut toutefois atténuer sensiblement cette menace en limitant et en arrêtant la course aux armements dans certains domaines. On peut également et on doit également y parer au niveau de certaines régions du monde.

Dans ce contexte, l'Europe, où se trouvent concentrées face à face les forces armées et les armements les plus nombreux et les plus puissants de deux groupements politiques d'Etats, présente une importance particulière. Il y existe à l'heure actuelle plusieurs domaines essentiels où il est possible d'agir activement dans ce sens. Dans chacun, l'Union soviétique, en coopération avec les autres Etats socialistes membres du Pacte de Varsovie, fait preuve d'initiative et adopte une attitude constructive.

21. Sur la proposition de l'URSS et d'autres Etats européens, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe a examiné la question des mesures propres à accroître la confiance, y compris la notification des manoeuvres militaires d'envergure et l'invitation à envoyer des observateurs à certaines d'entre elles. Voilà déjà cinq ans que les arrangements appropriés prévus dans l'Acte final sont rigoureusement appliqués, ce qui contribue dans une certaine mesure à renforcer la confiance en Europe.

/...

L'Union soviétique et les autres pays socialistes préconisent l'élargissement et l'approfondissement des mesures de confiance, l'adoption de mesures efficaces propres à relâcher la tension militaire sur le continent européen, ainsi que la convocation d'une conférence sur la détente militaire et le désarmement en Europe. Cette initiative a trouvé un large écho dans la quasi-totalité des Etats participant à la Conférence européenne, et aujourd'hui, nombre d'entre eux demandent que la prochaine réunion européenne de Madrid décide de convoquer une telle conférence. Il s'agit là d'une initiative importante et prometteuse. Elle exige avant tout que soit surmontée l'opposition des forces qui voudraient empêcher le relâchement de la tension militaire en Europe.

22. L'Union soviétique et les autres pays socialistes, forts de l'appui de nombreux éléments pacifiques d'Europe, préconisent la conclusion, entre tous les Etats participant à la Conférence européenne, d'un Traité sur la non-utilisation en premier, l'un contre l'autre, tant des armes nucléaires que des armes classiques. Il est évident qu'une telle mesure contribuerait très largement à garantir une existence pacifique aux peuples d'Europe, et d'ailleurs, surtout si l'on tient compte du fait que les deux guerres mondiales, qui ont causé à l'humanité d'indicibles souffrances, ont éclaté sur le continent européen. Là encore, ce sont les Etats-Unis et leurs alliés d'Europe occidentale qui détiennent la réponse.

23. Les négociations de Vienne sur la réduction des forces armées et des armements en Europe centrale, ouvertes elles aussi sur l'initiative des pays socialistes, en sont aujourd'hui à leur septième année. Elles ont souvent débouché sur l'espoir d'un progrès mais, chaque fois, les pays de l'OTAN ont dressé de nouveaux obstacles sur la voie du succès. Récemment, les Etats socialistes qui participent aux négociations de Vienne ont pris de nouvelles initiatives importantes en vue de rapprocher les positions des parties. Il appartient maintenant aux pays occidentaux d'y répondre de façon constructive. Les négociations de Vienne peuvent et doivent aboutir.

24. Etant donné les agissements dangereux de l'OTAN, qui ont pour objet de modifier l'équilibre militaire en Europe, le problème des moyens nucléaires dans cette région a acquis, ces derniers temps, une acuité particulière. L'Union soviétique a proclamé il y a un an sa volonté de réduire le nombre des missiles nucléaires de portée moyenne, déployés dans l'ouest de l'URSS, si l'Europe occidentale n'en déployait pas de son côté de nouveaux. A la suite du rejet de cette proposition par les Etats-Unis et leurs alliés et de la décision prise par l'OTAN de fabriquer et de déployer dans certains pays d'Europe occidentale de nouveaux missiles américains de portée moyenne, la situation en Europe s'est sérieusement aggravée.

L'URSS a récemment présenté une nouvelle proposition tendant à examiner simultanément et en les liant, la question des missiles nucléaires de portée moyenne en Europe et la question des systèmes de l'avant américains. Cette démarche constructive de la partie soviétique a fait naître un nouvel espoir chez les peuples intéressés à éviter toute nouvelle exacerbation de la tension militaire sur le continent européen.

Là aussi, il appartient aux Etats-Unis de répondre à cette initiative.

/...

25. De l'avis de l'Union soviétique et des autres pays socialistes, des mesures visant à atténuer la tension militaire dans la région de la Méditerranée, qui baigne les côtes de trois continents - Europe, Afrique et Asie - seraient d'une grande importance pour le renforcement de la paix. Le 15 mai dernier, les Etats membres du Pacte de Varsovie ont présenté dans la déclaration qu'ils ont publiée un vaste programme d'action dans ce sens. Ce programme prévoit d'étendre à la région de la Méditerranée les mesures de confiance, d'y réduire les forces armées, de retirer de la Méditerranée les navires de guerre porteurs d'armes nucléaires, de renoncer à déployer des armes nucléaires sur le territoire des pays européens et non européens de la région non dotés de telles armes.

Les pays socialistes attendent des autres Etats intéressés qu'ils réagissent à ces propositions.

26. Ces dernières années, le problème du renforcement de la sécurité et de la diminution de la tension militaire dans la région de l'océan Indien, dont les côtes sont habitées par des peuples qui se sont affranchis de la domination coloniale, est devenu d'une grande actualité. Leur droit à une existence calme et pacifique, leur désir de concentrer leurs efforts et leurs ressources au développement économique et social de leur pays, se trouvent compromis à la suite du renforcement considérable de la présence militaire et de l'activité militaire des Etats-Unis et de certains de leurs alliés dans la région de l'océan Indien.

L'Union soviétique n'a cessé de proclamer son soutien aux Etats riverains de l'océan Indien qui veulent faire de leur région une zone de paix dont seraient éliminées toutes les bases militaires étrangères et où nul ne menacerait leur sécurité, leur indépendance et leur souveraineté. En 1977 et en 1978, l'Union soviétique a mené à ces fins des pourparlers bilatéraux avec les Etats-Unis sur la limitation et, ultérieurement, la réduction de l'activité militaire dans l'océan Indien. Or, la partie américaine a rompu également ces pourparlers. Les Etats-Unis sont en train de renforcer leur présence militaire dans l'océan Indien et d'y installer des bases militaires, notamment dans l'île de Diego-Garcia, ce qui va à l'encontre de la volonté des peuples de cette région du monde, aggrave la tension et fait peser le danger d'y voir éclater de graves conflits militaires.

L'Union soviétique appuie la décision de l'Organisation des Nations Unies de convoquer en 1981 une conférence internationale sur l'océan Indien. Elle prend une part active à sa préparation et est prête à contribuer, de concert avec d'autres pays, à faire de l'océan Indien une zone de paix.

#### Réduction des dépenses militaires

27. L'un des moyens les plus simples et en même temps les plus efficaces d'arrêter la course aux armements et de passer au désarmement consiste à réduire les dépenses militaires. Si l'on réussissait à s'entendre pour que les Etats réduisent leurs budgets militaires, on pourrait diminuer les programmes militaires et dégager d'énormes ressources pour les besoins du développement économique et social.

On sait que la question de la réduction des dépenses militaires figure à l'ordre du jour de l'Organisation des Nations Unies et de la quasi-totalité des instances où sont menées des négociations sur le désarmement. Or, au lieu de progresser, la situation tend à se dégrader : au cours des deux dernières décennies le montant total des dépenses militaires annuelles a plus que doublé.

Il y a de nombreuses années déjà, l'Union soviétique s'était prononcée en faveur de la réduction des budgets militaires de tous les Etats, et en premier lieu des grandes puissances. Aujourd'hui, sa position reste inchangée. L'Organisation des Nations Unies a plus d'une fois proclamé son appui à ces initiatives. Plusieurs Etats, néanmoins, dont certains membres permanents du Conseil de sécurité, sapent ouvertement toutes les décisions et tous les appels à la réduction des dépenses militaires, en ayant recours à toutes sortes de faux prétextes.

L'Union soviétique, pour sa part, confirme qu'elle est prête à entamer à tout moment des négociations avec les autres Etats économiquement et militairement importants, notamment tous les Etats membres permanents du Conseil de sécurité, sur les propositions concrètes dans lesquelles chacun de ces Etats devrait réduire son budget militaire, soit en pourcentage, soit en chiffres absolus. L'Union soviétique est également prête à négocier le montant des ressources que chaque Etat qui réduirait son budget militaire affecterait à l'augmentation de l'assistance économique aux pays en développement.

\* \* \*

L'expérience de la vie internationale montre qu'il n'existe qu'une seule manière de parvenir à une paix durable et à éliminer la menace d'une nouvelle guerre, à savoir mettre fin à la course aux armements et prendre des mesures en vue d'un désarmement réel, qui aboutirait à un désarmement général et complet.

Il n'existe aucun obstacle insurmontable à une paix durable et sûre. Le principal obstacle consiste dans le manque de volonté politique chez certains Etats que l'on connaît bien. Cet obstacle doit être éliminé. La détente peut être sauvegardée et consolidée, la sécurité des Etats peut être solidement assurée si les pays membres de l'Organisation des Nations Unies, et les dirigeants de tous les Etats sans exception font dûment preuve du sens de leurs responsabilités, de bonne volonté, d'attachement à la cause de la paix et du désir de défendre cette dernière.

L'histoire ne laisse d'autre choix que celui de la coexistence pacifique et d'une coopération mutuellement avantageuse entre Etats. L'Union soviétique est convaincue que la vie même impose à tous les Etats, grands et petits, la nécessité de mobiliser leurs efforts en vue de déboucher sur des résultats concrets en matière de limitation de la course aux armements et de renforcement des garanties politiques et des garanties de droit international relatives au maintien de la paix. L'Organisation des Nations Unies peut et doit employer toute son autorité afin d'y parvenir.

/...

L'Union soviétique appelle tous les Etats à abandonner toutes considérations de conjoncture et tous calculs, d'ordre interne ou externe, à renoncer à toute tentative d'obtenir une suprématie militaire ou stratégique et à tout désir d'hégémonie à l'échelle mondiale ou régionale, et à reconnaître que l'intérêt vital de tous les peuples est d'éliminer la menace d'une catastrophe nucléaire et d'assurer un avenir pacifique.

L'Union soviétique est persuadée que cet appel, dicté par l'intérêt qu'elle porte à la paix, répond aux espoirs et aux aspirations de tous les peuples de la Terre.

-----